

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice), point(s) de contact : Service de la Commande Publique, Office public de l'habitat de la Métropole Nice Côte d'Azur et des Alpes Maritimes 53 boulevard René Cassin, F - 06282 Nice cedex 3, Tél : +33 493187589, courriel : appel.offres@cda-habitat.fr, Fax : +33 493187613
Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 49271391200011

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cda-habitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_0AqkOabwyt, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Logement et équipements collectifs

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Travaux de menuiseries bois et vitreries sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat.

Numéro de référence : Travaux menuiserie bois et vitreries

II.1.2) Code CPV principal : 45421000

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : Le présent accord-cadre à bons de commandes, sur prix unitaires, sans montant minimum ni maximum passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article 42-1° a) de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 25-I 1°, 67 et 78 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.a pour objet des travaux de menuiseries bois et vitreries d'entretien courant, de gros entretien, de grosses réparations, d'investissement et d'amélioration dans les logements ou parties communes intérieures et extérieures des bâtiments gérés par Côte d'Azur Habitat.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot 4.1- Agences Antibes et Carros

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45421000

45441000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Agences Antibes et Carros

II.2.4) Description des prestations : Travaux de menuiseries bois et vitreries sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat.

Estimation minimum annuelle non contractuelle de l'accord-cadre : 100.000,00 euro(s)HT

Estimation maximum annuelle non contractuelle de l'accord-cadre : 225.000,00 euro(s) HT.

A titre indicatif, consommation sur l'exercice précédent (sur 12 mois correspondant à la durée contractuelle du marché): 186 118.91 euro(s) HT

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- 1) Les fiches techniques des principaux produits et matériaux utilisés conformes aux prescriptions du CCTP (origine et qualité du bois, traitements préventifs, origine et qualité des vitrages) / Pondération : 5
 - 2) Les moyens humains (quantité et qualifications) affectés à l'exécution du présent accord-cadre. / Pondération : 10
 - 3) Les moyens (matériels, véhicules et outillage) avec lesquels le candidat envisage de réaliser ses prestations. / Pondération : 10
 - 4) La méthodologie et les procédures mises en oeuvre pour garantir l'exécution des prestations, notamment en logement occupé. / Pondération : 10
 - 5) Une note complémentaire permettant d'apprécier la prise en compte de l'hygiène et de la sécurité au sein de l'entreprise, la prise en compte des déchets et la méthodologie employée en milieu amianté / Pondération : 5
- Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 204130 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre prendra effet dès sa notification et aura une durée de un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction sans que la durée totale n'excède 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La valeur estimée du lot ci-dessus est indiquée par rapport au Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot 4.2 - Agences Saint Augustin et Las Planas

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45421000

45441000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Agences Saint Augustin et Las Planas

II.2.4) Description des prestations : Travaux de menuiseries bois et vitreries sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat.

Estimation minimum annuelle non contractuelle de l'accord-cadre : 150.000,00 euro(s) HT

Estimation maximum annuelle non contractuelle de l'accord-cadre : 400.000,00 euro(s) HT.

A titre indicatif, consommation sur l'exercice précédent (sur 12 mois correspondant à la durée contractuelle du marché): 399 075.62 euro(s) HT

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- 1) Les fiches techniques des principaux produits et matériaux utilisés conformes aux prescriptions du CCTP (origine et qualité du bois, traitements préventifs, origine et qualité des vitrages), / Pondération : 5
 - 2) Les moyens humains (quantité et qualifications) affectés à l'exécution du présent accord-cadre. / Pondération : 10
 - 3) Les moyens (matériels, véhicules et outillage) avec lesquels le candidat envisage de réaliser ses prestations / Pondération : 10
 - 4) La méthodologie et les procédures mises en oeuvre pour garantir l'exécution des prestations, notamment en logement occupé / Pondération : 10
 - 5) Une note complémentaire permettant d'apprécier la prise en compte de l'hygiène et de la sécurité au sein de l'entreprise, la prise en compte des déchets et la méthodologie employée en milieu amianté / Pondération : 5
- Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 323300 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre prendra effet dès sa notification et aura une durée de un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction sans que la durée totale n'excède 4 ans .

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La valeur estimée du lot ci-dessus est indiquée par rapport au Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres.**II.2) Description****II.2.1) Intitulé :** Lot 4.3 - Agences Bon Voyage et le Forum**Lot n° : 3****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

45421000

45441000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Agences Bon Voyage et le Forum

II.2.4) Description des prestations : Travaux de menuiseries bois et vitreries sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat.

Estimation minimum annuelle non contractuelle de l'accord-cadre : 150.000,00 euro(s)HT

Estimation maximum annuelle non contractuelle de l'accord-cadre : 255.000,00 euro(s) HT.

A titre indicatif, consommation sur l'exercice précédent (sur 12 mois correspondant à la durée contractuelle du marché): 196 613.22 euro(s) HT

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- 1) Les fiches techniques des principaux produits et matériaux utilisés conformes aux prescriptions du CCTP (origine et qualité du bois, traitements préventifs, origine et qualité des vitrages), / Pondération : 5
- 2) Les moyens humains (quantité et qualifications) affectés à l'exécution du présent accord-cadre. / Pondération : 10
- 3) Les moyens (matériels, véhicules et outillage) avec lesquels le candidat envisage de réaliser ses prestations / Pondération : 10
- 4) La méthodologie et les procédures mises en oeuvre pour garantir l'exécution des prestations, notamment en logement occupé. / Pondération : 10
- 5) Une note complémentaire permettant d'apprécier la prise en compte de l'hygiène et de la sécurité au sein de l'entreprise, la prise en compte des déchets et la méthodologie employée en milieu amianté / Pondération : 5

Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 211090 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre prendra effet dès sa notification et aura une durée de un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction sans que la durée totale n'excède 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La valeur estimée du lot ci-dessus est indiquée par rapport au Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot 4.4 - Agence Ariane/Menton

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45421000

45441000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Agence Ariane/Menton

II.2.4) Description des prestations : Travaux de menuiseries bois et vitreries sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat.

Estimation minimum annuelle non contractuelle de l'accord-cadre : 75.000,00 euro(s)HT

Estimation maximum annuelle non contractuelle de l'accord-cadre : 100.000,00 euro(s) HT.

A titre indicatif, consommation sur l'exercice précédent (sur 12 mois correspondant à la durée contractuelle du marché): 85 788.74 euro(s) HT

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- 1) Les fiches techniques des principaux produits et matériaux utilisés conformes aux prescriptions du CCTP (origine et qualité du bois, traitements préventifs, origine et qualité des vitrages) / Pondération : 5
- 2) Les moyens humains (quantité et qualifications) affectés à l'exécution du présent accord-cadre / Pondération : 10
- 3) Les moyens (matériels, véhicules et outillage) avec lesquels le candidat envisage de réaliser ses prestations. / Pondération : 10
- 4) La méthodologie et les procédures mises en oeuvre pour garantir l'exécution des prestations, notamment en logement occupé. / Pondération : 10
- 5) Une note complémentaire permettant d'apprécier la prise en compte de l'hygiène et de la sécurité au sein de l'entreprise, la prise en compte des déchets et la méthodologie employée en milieu amianté / Pondération : 5

Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 95020 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre prendra effet dès sa notification et aura une durée de un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction sans que la durée totale n'excède 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La valeur estimée du lot ci-dessus est indiquée par rapport au Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Les soumissionnaires devront fournir :

- La déclaration sur l'honneur attestant ne pas faire l'objet d'une des interdictions de concourir visées aux articles 45

et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard du respect des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés et de pouvoir soumissionner à un marché passé par un pouvoir adjudicateur défini à l'article 10 de l'ordonnance.

- Une lettre de candidature (modèle DC 1 DAJ ou équivalent)

- Une déclaration du candidat (modèle DC2 DAJ ou équivalent) faisant notamment apparaître les éléments permettant de juger de la capacité financière, technique du candidat.

Le DC1 et le DC2 peuvent être remplacés par le DUME prévu par le règlement 2016/7 de la commission européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste et description succincte des critères de sélection :

- Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste et description succincte des critères de sélection :

- Les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Chaque concurrent mentionnera l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite de travaux de même nature que celle du présent marché.

- Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

- Le ou les certificats de qualifications ou de capacités professionnelles.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 24/05/2018 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 24 mai 2018 à 16 h 00

Lieu : Siège de Côte d'Azur Habitat

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La date d'ouverture des offres mentionnée n'est qu'indicative.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le présent accord-cadre fera l'objet d'une nouvelle consultation à l'expiration de la dernière période de reconduction prévue.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3) Informations complémentaires :

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Modalité de remise des offres :

-sur support papier à l'adresse suivante :

Côte d'Azur Habitat

Office public de l'habitat de la Métropole Nice Côte d'Azur et des Alpes Maritimes

Service de la commande publique- 3ème étage

53 boulevard René Cassin

06282 Nice cedex 3

-sur support électronique à l'adresse suivante :

www.achatpublic.com

Les candidats peuvent, parallèlement à l'envoi électronique, faire parvenir au pouvoir adjudicateur, par voie postale, une copie de sauvegarde des candidatures et des offres sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, Clés USB) ou support papier.

Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention :

« Copie de sauvegarde - Travaux de menuiseries bois et vitreries sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat - Lot 4.1 et/ou Lot 4.2 et/ou Lot 4.3 et/ou Lot 4.4 »

Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier, doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des offres.

En l'absence de copie de sauvegarde, tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique aura été détecté pourra faire l'objet d'une réparation. Si la réparation n'a pas été faite ou a échoué, ce document électronique sera dès lors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en sera informé.

VI.4) Procédures de recours**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nice Service des Greffes, 33 Bd franck Pilatte, F - 06300 Nice, Tél : +33 492041313, courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)

Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nice Service des Greffes, 33 Bd franck Pilatte, F - 06300 Nice, Tél : +33 492041313, courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 16 avril 2018